

Séance ordinaire du Conseil Général de la commune de Prévonloup 26 octobre 2016

Appel	<p>L'appel fait constater la présence de 12 membres, 2 étant excusés et 1 absent.</p> <p>4 personnes n'ont pas été appelées. Il s'agit de Buttitta Antonia, Buttitta Pietro, Oberson Roland, Ogay Jean-Jacques. Ces 4 personnes sont assermentées par le président.</p>
PV de la séance du 25 juin 2016	Le PV est lu et accepté à l'unanimité, tel que présenté sur le site internet de la Commune.
Communications de la Municipalité	<p>M. Alain Michel, Syndic,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Excuse l'absence de Mme Anita Paccaud, qui participe à une séance à l'ARAJ • Annonce que les travaux du local commercial (ancienne poste) sont terminés. Le local est loué depuis le 1^{er} octobre 2016 par Mme Myriam Ogay qui est couturière. • Le nouveau container enterré est en service. Le sac à l'intérieur est encore un peu rigide, mais il va devenir plus souple et ainsi être mieux mis en place. M. Yvan Boano intervient pour indiquer que le premier vidage semble avoir été compliqué. Il demande s'il est possible d'y déposer comme dans les anciens containers les sacs à crottes ? La réponse est donnée que Non, ces sachets doivent être mis dans les sacs payants. M. Boano demande s'il est envisagé de poser une poubelle pour les sacs à crottes ? Le président lui demande de bien vouloir aborder ces points dans les divers à la fin du Conseil. • Trottoir de la route de Lucens, la mise à l'enquête se déroulera du 5 novembre au 4 décembre. Les travaux devraient débiter au printemps 2017 • La place de convivialité est terminée, il reste à poser des barrières et quelques finitions. M. Yvan Boano intervient concernant l'accès à la place avec son chien, s'en suit une discussion animée. <p>M. Philippe Liniger, Municipal</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le 12 septembre une partie du village s'est retrouvé sans eau. Le système de flotteur s'est cassé ce qui a interrompu l'arrivée d'eau de Romont. Ceci a permis de constater que le réservoir est vide en 3 jours. M. Liniger s'excuse pour les désagréments subis
Nomination du suppléant à la commission de Gestion et commission CCSPA	<p>M. Hervé Wyssa est nommé comme suppléant à la commission de Gestion.</p> <p>M. Daniel Michel est nommé pour la commission CCSPA en remplacement de M. Jean-Marc Crottaz qui a été nommé au comité du CCSPA</p>

Séance ordinaire du Conseil Général de la commune de Prévonnou 26 octobre 2016

<p>Autorisation pour les dépenses imprévisibles</p>	<p>Par le biais du préavis municipal N° 06-2016, la Municipalité sollicite du Conseil général pour la législature en cours l'autorisation d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles jusqu'à un montant de Fr. 10'000.- par cas.</p> <p>Après lecture du préavis municipal, Mme Claire-Lise Sumi demande si la somme est suffisante. La réponse est donnée qu'au vu de ces 5 dernières années la somme est suffisante.</p> <p>Lecture du rapport de la Commission de Gestion, par son rapporteur, Mme Claire Lise Sumi (remplaçante pour la lecture de Mme Marlyse Wegmann), la commission de gestion composée également de Messieurs Daniel Sprunger, et Alain Peter recommande de délivrer cette autorisation à la Municipalité.</p> <p>Les membres du Conseil acceptent à main levée cette demande.</p>
<p>Autorisation de statuer sur les servitudes et droits de passage</p>	<p>Par le préavis municipal N° 07-2016, la Municipalité explique qu'elle doit à l'occasion octroyer des servitudes de passage de câbles ou de conduites d'alimentation. Dans ce cas, les formalités administratives peuvent être simplifiées par l'octroi d'une autorisation générale. Cela étant, la Municipalité demande l'autorisation de statuer sur les servitudes et autres droits de passage touchant la propriété communale pour la durée de la législature 2016-2021.</p> <p>La commission de gestion recommande d'accepter le préavis tel que présenté.</p> <p>Les membres du Conseil acceptent à main levée cette demande.</p>
<p>Autorisation de plaider</p>	<p>Le préavis municipal N°08-2016 demande l'octroi d'une autorisation générale de plaider pour la législature en cours, ceci afin de permettre à l'autorité d'intervenir plus efficacement et rapidement dans certains litiges.</p> <p>Par le biais de son rapporteur, la commission de gestion recommande d'accepter ce préavis et d'accorder l'autorisation demandée.</p> <p>Les membres du Conseil acceptent cette demande à main levée.</p>
<p>Arrêté d'imposition 2016</p>	<p>Le préavis municipal N° 09-2016 propose de n'apporter aucune modification aux taux d'imposition actuel.</p> <p>La question est posée au membre du Conseil s'il souhaite la lecture complète de l'arrêté d'imposition. Ceci n'est pas nécessaire aucun membre en demande lecture.</p> <p>La commission de Gestion par le biais de son rapporteur recommande d'accepter le taux d'imposition tel que présenté. Cet arrêté est accepté par l'assemblée à main levée.</p>

Séance ordinaire du Conseil Général de la commune de Prévonloup 26 octobre 2016

Divers	<p>M. Christian Schneider</p> <ul style="list-style-type: none">• Au nom de l'AGAP il remercie la Municipalité pour son soutien pour l'organisation de la journée. C'est toujours un plaisir. Et si la Municipalité est d'accord, c'est à refaire l'année prochaine.• Il interroge la Municipalité sur la dernière adaptation de leurs salaires. Réponse : un changement a été mis en œuvre en janvier 2012. Il est décidé que les Municipaux devaient évaluer le temps dévolus à leurs tâches respectives et de prendre ce point avec la commission de Gestion et de faire une proposition en fonction de la nécessité. <p>M. Léandre Bolomey (porteur d'une demande de D. Sprunger)</p> <ul style="list-style-type: none">• Est-ce qu'il est prévu quelque chose au niveau du nettoyage de l'arrêt de bus ? Réponse : oui c'est prévu. <p>M. Yvan Boano</p> <ul style="list-style-type: none">• Il y a un manque de poubelle dans le village que ce soit pour les sacs payants et pour les sacs à crottes de chien. M. Daniel Michel indique que de plus en plus les nombres de poubelles diminuent dans le canton.
Prochain Conseil	Le Président annonce la date du prochain conseil soit le 7 décembre qui sera suivi d'une collation

La séance est levée à 21 heures

Le Président

La Secrétaire